

Tarifs easyvote

Abonnement annuel

L'abonnement annuel comprend quatre brochures easyvote par année.

Les prix publiés sont sans garantie et peuvent être modifiés. Les prix de l'offre et les conditions générales de vente font foi. Les prix indiqués sont en francs suisses (CHF) y compris la TVA de 7,7%.

BROCHURES EASYVOTE

	ENVOI PAR PAQUET	ENVOI DIRECT	ENVOI DIRECT AVEC LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT	ABONNEMENT INDIVIDUEL
Brochures pour les scrutins fédéraux ¹	✓	✓	✓	✓
Modification de la quantité commandée	1 x par année	4 x par année	4 x par année	
Type d'envoi	Envoi par paquet au commanditaire	Envoi direct au groupe cible	Envoi direct au groupe cible	Envoi direct à la personne cible
Frais d'envoi inclus		✓	✓	✓
Datamanager inclus		✓	✓	
Lettre d'accompagnement individualisée incluse (1page A4, couleur, adressée personnellement)			✓	
Prix en CHF (sans TVA)	4.65	7.90	9.30	15.80
Quantité minimale d'abonnement	10 Abo.	10 Abo.	10 Abo.	1 Abo.

¹ Dates des scrutins fédéraux : https://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_1_3_3_1.html

Élections

Si des scrutins cantonaux (élections ou votations) n'ont pas lieu à une date de scrutin fédéral. Il est du ressort d'easyvote de décider si une brochure easyvote est réalisée pour ce scrutin. Si une brochure easyvote est

produite, celle-ci peut être commandée séparément et les frais suivants s'appliquent.

	ENVOI PAR PAQUET	ENVOI DIRECT	ENVOI DIRECT AVEC LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT
Prix en CHF (sans TVA)	1.15	2.-	2.35
Quantité minimale d'abonnement	10 brochures	10 brochures	10 brochures

Si le preneur de commande n'est pas déjà client d'easyvote, des frais administratifs de CHF 25 seront facturés.

Commandes uniques

Les tarifs des commandes uniques, majorés d'un émolument de **CHF 23.00**, sont les suivants :

	ENVOI PAR PAQUET	ENVOI DIRECT	ENVOI DIRECT AVEC LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT
Prix en CHF (sans TVA)	1.15	2.-	2.35
Quantité minimale d'abonnement	10 brochures	10 brochures	10 brochures

Quantité minimale de commande

Envoi direct ou par paquet : moins de 10 brochures

En cas de commande inférieure à 10 brochures ou abonnements annuels easyvote, le prix facturé correspond à une commande de 10 unités ou abonnements.

Envoi direct avec lettre d'accompagnement : moins de 250 brochures

En cas de commande inférieure à 250 brochures ou abonnements annuels easyvote, des frais administratifs vous seront facturés à hauteur de CHF 37.00 (sans TVA de 8.1%) par scrutin et par lettre d'accompagnement.

Envoi

Les frais relatifs à l'envoi par paquet dépendent de la quantité commandée. Les tarifs (sans TVA de 8.1%) sont les suivants :

Nous attirons votre attention sur le fait que dans certains cantons il est interdit aux communes d'envoyer les brochures easyvote dans la même enveloppe que le matériel de vote officiel. Nous vous conseillons donc d'opter pour l'envoi direct depuis l'imprimerie.

QUANTITÉ DE BROCHURES	ABONNEMENT ANNUEL (PRIX EN CHF)	ÉLECTIONS CANTONALES HORS DES DATES DES VOTATIONS FÉDÉRALES + COMMANDES UNiques (PRIX EN CHF)
10 - 25	24.00	6.00
26 - 100	52.00	13.00
101 - 250	64.00	16.00
251 - 500	68.00	17.00
501 - 1'000	104.00	26.00
1'001 - 1'750	140.00	35.00
1'751 - 2'250	200.00	50.00
2'251 - 2'750	256.00	64.00
2'751 - 3'000	288.00	72.00

Envoi direct

Deux fois par an, vous nous communiquez les adresses du groupe cible. Le transfert des adresses se fait par le biais d'un gestionnaire de données (easyvote-Datamanager) qui garantit une transmission simple et conforme à la protection des données. easyvote fait l'objet d'une certification en matière de protection des données selon les exigences du

label de qualité GoodPriv@cy (n°d'enregistrement : 43697). Ce label garantit un traitement des informations dans le plus strict respect des directives relatives à la protection des données. Le groupe cible reçoit directement au domicile les brochures de vote easyvote au plus tard quatre semaines avant la date du scrutin.

Rabais

easyvote accorde les rabais suivants pour les abonnements annuels et pour les commandes uniques :

Rabais sur la quantité

À partir de 1'500 brochures : 10%

À partir de 3'000 brochures : 15%

Les rabais ne sont pas cumulables.

Rabais ONG : 10%

Rabais pour membres de la FSPJ : 20%

Subventions cantonales

Certains cantons accordent un soutien financier aux communes qui proposent à leurs jeunes citoyen-ne-s un abonnement annuel easyvote. Il s'agit des cantons suivants :

Grisons: CHF 1.00 par abonnement annuel

Uri: CHF 1.50 par abonnement annuel

Lucerne: Des conditions spéciales sont appliquées dans le Canton de Lucerne. Veuillez contacter directement le service clientèle easyvote (info@easyvote.ch).

Dates et délais

Délai de résiliation

L'abonnement est automatiquement renouvelé chaque année. L'abonnement peut être résilié jusqu'à trois mois avant la date d'échéance. Ainsi, il ne sera pas reconduit d'une année supplémentaire.

PÉRIODES	DÉLAI DE RÉSILIATION
01 Janvier - 31 Décembre	30 Septembre
01 Avril - 31 Mars	31 Décembre
01 Juillet - 30 Juin	31 Mars
01 Octobre - 30 Septembre	30 Juin

Date de facturation

ABONNEMENT	DATES
Abonnement annuel individuel	Une fois par année. En règle générale, au début de la période contractuelle pour les quatre scrutins suivantes.
Abonnement annuel pour envoi par paquet	Une fois par année. En règle générale, au début de la période contractuelle pour les quatre scrutins suivantes.
Abonnement annuel pour envoi direct	Deux fois par année. En règle générale, après la réception des adresses pour les deux scrutins suivants.
Abonnement annuel pour envoi direct avec lettre d'accompagnement	Deux fois par année. En règle générale, après la réception des adresses pour les deux scrutins suivants.
Commande unique	Après l'envoi de la commande.